

2, Place Marie Collet Treffort 01370 Val-Revermont 04 74 42 38 00

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 AVRIL 2022

<u>Membres présents</u>: AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, BULIN Bérangère, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, HAEGELIN Mathieu, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MEUROU Franck, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

<u>Excusée</u>: HARNAL-BEREIZIAT Maryline (pouvoir donné à C. PUVILLAND), CATHERINE-BONNICI Julie (pouvoir donné à H. TEISSIER), GIROD Emmanuelle (pouvoir donné à JL REVEL), CARON Laetitia (pouvoir donné à M. WIEL), LAURENT Yannick, MARECHAL Robert.

Secrétaire de séance : Frédéric CHABERT

Convocation et affichage : 20 Avril 2022

Avenant voie douce

Le groupement SOCATRA/FALAISE, attributaire du marché pour la voie douce (signé en juin 2019) est touché de plein fouet par la flambée des coûts de matières premières. Un avenant de 4 095 € a été signé pour la prise en charge de ce surcoût, lié à la construction de la passerelle (prix initial : 29 850 €, nouveau prix : 33 945 €).

Pour mémoire :

Marché initial : 215 592 € HT Nouveau montant : 219 687 € HT

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, VU la délibération DE202002012 du 20 mars 2020 donnant délégation au maire, Le conseil entérine la signature de cet avenant.

Commerce de Cuisiat

Avenant marché – lot 2 Juillard – démolition maçonnerie

Suite aux découvertes après démolition, des modifications ont été rendues nécessaires (démolition du dallage de la zone bar et réfection de celui-ci).

Cette modification engendre un coût supplémentaire de 7 052 € HT

Montant du marché initial : 130 021 €

Nouveau montant du marché : 137 073 €

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, VU la délibération DE202002012 du 20 mars 2020 donnant délégation au maire, Le conseil entérine la signature de cet avenant.

Achat d'une licence 4ème catégorie

L'achat d'une licence transférable est proposé pour un coût de 16 000 € (dont 3 000 € pour frais d'honoraires). Le délai pour les démarches est de 2 à 3 mois ; Il faut donc se décider dès aujourd'hui pour cette acquisition, indispensable à l'exploitation du commerce envisagé.

Il est prévu que la commune reste propriétaire des murs et de la licence et que le porteur du projet crée le fonds de commerce qu'il exploitera pour son propre compte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'achat de cette licence et autorise Mme le maire à engager toutes les démarches nécessaires.

La licence étant attachée à un établissement, il convient aussi de déterminer le nom de l'établissement. Plusieurs suggestions sont faites : « Le Pressoir », « Le Pressoir de Cuisiat », « Le Bistrot de Cuisiat ». Après discussion, le Conseil Municipal valide le nom du futur établissement : « Le Pressoir », auquel il pourra s'adjoindre « de Cuisiat ». Madame le maire se renseigne pour savoir si le nom peut être changé ultérieurement par le porteur du projet, sans incidence pour la licence 4.

Avenant maîtrise d'œuvre salle des sports

Le programme a subi quelques modifications qui ont généré une augmentation du coût des travaux qui passe de 1 650 000 € (en phase programme) à 1 800 000 € (en phase avant - projet définitif). La maîtrise d'œuvre étant un pourcentage sur le montant des travaux, un avenant a été établi comme suit :

Montant initial

•Mission de base : 153 450 € HT

Missions complémentaires : 25 575 € HT

Nouveau montant

•Mission de base : 167 400 € HT

•Missions complémentaires : 27 900 € HT

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, VU la délibération DE202002012 du 20 mars 2020 donnant délégation au maire, Le conseil entérine cet avenant, sachant que le montant des honoraires reste figé en phase Avant-Projet Définitif (APD).

Demande de Subvention Fédération Française de football

Madame le maire explique que la Fédération de Football dispose d'un Fonds d'Aide au football Amateur (FAFA). Dans ce cadre une aide financière peut être sollicitée pour la création d'un « club-house » et pour les travaux de mise en conformité réglementaire des vestiaires pour un classement fédéral.

Il est donc proposé de demander cette subvention à hauteur de 150 000 €.

Sous réserve d'obtenir les subventions sollicitées, le plan de financement du projet pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes et maitrise	250 000 €	Département	300 000 €
d'œuvre			

Travaux	1 800 000 €	DETR	250 000 €
		REGION	320 712 €
		Grand Bourg Agglo	500 000 €
		(fonds de concours pouvant aller jusqu'à 800 000 €, sans excéder la part du financement assuré par la commune)	
		Fédération foot	150 000 €
TOTAL	2 050 000		1 520 712 €
	Reste à charge prévisionnel		529 288 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la FAFA

Achat de terrains

Madame le Maire informe que la commune a l'opportunité d'acquérir 4 terrains situés en zone 1 AU et zone N, dans le secteur en face de l'école, à Treffort. La commune possède déjà quelques terrains dans ce secteur.

Dans le cadre de la révision du PLU, ces terrains seront à terme situés en zone constructible. Le prix d'achat proposé est de 160 000 € pour les 4 terrains d'une superficie totale de l'ordre de 9388 m² (soit environ 17,043 € le m²). Ces terrains sont les suivants : section ZK, parcelles 149 (3533 m²), 148 (3420 m²), 144 (1245 m²) et 126 (1190m²).

L'évaluation des services des domaines a été sollicité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise

- •l'achat des parcelles ZK 149-148-144 et 126 au prix total de 160 000 €
- •note que les frais de notaires seront à la charge de la commune
- •autorise Mme le Maire à signer tout document utile à ce dossier

Tour des commissions

Commission tourisme : réunion 2 mai à 18h30 au camping avec pour ordre du jour le livret d'accueil et les containers

Commission développement économique : invitation des entrepreneurs le jeudi 2 juin à 19h30 salle des remparts.

Service technique : les services sont mobilisés au camping en ce moment. Il convient de réfléchir à une indemnisation pour l'utilisation du téléphone portable utilisé par les agents dans le cadre des missions qui leur sont confiées. Il semble nécessaire de faire un rappel aux associations utilisatrices des minibus afin de repréciser les conditions d'utilisation.

Commission environnement : le document sur les mares a été reçu, il est disponible en mairie ou à la médiathèque. Pas de nouveau stagiaire cette année dans le cadre de l'ABC. La remise en valeur du sentier botanique est en cours.

BEC : une réunion d'information publique sera organisée juste avant ou juste après l'été afin de présenter un projet photovoltaïque éco-citoyen, potentiellement envisageable sur le toit du hangar bois communal ou sur la toiture de l'école-cantine.

Restructuration forestière : la commission travaille sur les travaux connexes qui seront à réaliser suite à la restructuration foncière forestière. L'enquête publique obligatoire avant de valider le projet est prévue sur la fin de l'année, les travaux pourraient être envisagés sur 2023.

Complexe sportif : la consultation est en cours jusqu'au 6 mai pour les 3 derniers lots qui n'avaient pas été pourvus (étanchéité, bardage, gradins).

Tour de l'Ain : réunion en préfecture le 28 avril pour évoquer la sécurisation des courses. Présentation officielle à St Vulbas le 5 mai.

Commission scolarité : dans le cadre du PEDT, une réunion a été organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Jeunesse et Sports. Un comité de pilotage sera mis en place avec des membres de Plaine Revermont Foot, l'école, la Treffortine et la commission scolarité pour travailler sur le projet.

La remise des dictionnaires a été repoussée au 6 mai.

Une journée de nettoyage de la nature est organisée le 7 mai.

Commission culture : 20 mai, opération « et si on sortait ensemble ». Les inscriptions se font à la médiathèque. Un spectacle est prévu en septembre (Terr'ain de jeux). La prochaine commission aura lieu le 5 mai à 18 h 30.

Commission village : travail en cours sur le centre de Treffort

Questions diverses

Elections législatives : les 12 et 19 juin : tenue des bureaux de vote. Tableau de présence à compléter (les élus sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat)

Dimanche 12 juin 2022

	Treffort	Cuisiat	Pressiat
Président	Olivier JOLY	Jean-Luc LEBOEUF	J-Louis REVEL
7h45 à 13h	Elisabeth PONCIN Noël PARRAIN Julie CATHERINE-BONNICI	Béatrice THEVENARD Hélène TEISSIER -	Hervé SERVIGNAT Christophe PUVILLAND
13h à 18h + dépouillement	Nathalie AGOSTINI Jacques GAUGE Frédéric DUTEL	Maryse PUDDU Jean-Paul CORDENOD Frédéric CHABERT	Frank MEUROU -

Dimanche 19 juin 2022

	Treffort	Cuisiat	Pressiat
Président	Monique WIEL	Jean-Luc LEBOEUF	J-Louis REVEL
7h45 à 13h	Bérangère BULIN Jacques GAUGE -	Florence DUCREUX Béatrice THEVENARD -	- - -
13h à 18h + dépouillement	Dominique ALLEHAUX Mathieu HAEGELIN -	- -	- -

Pressiat : La proposition de découpage du terrain au centre du village est à l'étude

La Poste : projet de travaux afin d'aménager un local pour le distributeur de billets, pendant l'été 2022. La transformation du bureau de poste en agence postale communale pourra intervenir à la suite.

Remplacement du chargé d'opération : recrutement dans le cadre d'une mutation, de Madame Charlotte LEAU à compter du 25 juillet.

JBOX : projet de stockage d'électricité à proximité des colonnes de tri à Treffort

Pylône de téléphonie mobile pour couvrir Montmerle en 3 et 4 G par Bouygues, dans le cadre du New Deal.

Nouveau panneau de signalisation pour avertir les automobilistes de la sortie des pompiers sur la RD3, mis en place et opérationnel.

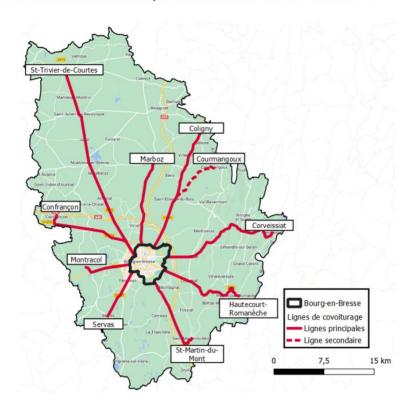
Informations GBA:

-évolution de l'offre de covoiturage. Le bureau communautaire valide le principe de l'expérimentation d'un dispositif de covoiturage dit « spontané », complémentaire à celui de « Rubis'Covoit » qui se déploiera de septembre 2022 à fin 2023. Cette expérimentation repose sur l'enquête réalisée par GBA, au cours de laquelle les réponses de plus de 600 habitants du territoire ont été analysées.

Cette expérimentation se traduira par l'implantation de points d'arrêt matérialisés sur les axes routiers identifiés (affichage dynamique, boutons pressoir).

Les lignes retenues pour cette expérimentation répondent aux critères suivants : densité de population traversée, comptage du trafic routier, diversité des usages, nombre d'habitants desservis sur l'axe et de trajets domicile-travail et étudiants, faisabilité d'un aménagement sécurisé, présence de cheminements piétons et/ou piste cyclable à proximité, ...

Les axes suivants ont été passés au crible de ces critères :



Les 2 lignes retenues pour cette expérimentation sont : **Montrevel / Bourg en Bresse** et **Ceyzériat / Bourg en Bresse**. Ensuite, cette expérimentation pourra être développée sur d'autres trajets.

-<u>Conférence des 1000 élus se tiendra le 10 juin</u>, après-midi, dans l'Amphitorium du Conservatoire Départemental d'Agglomération.

Quelques dates:

- ➤Samedi 30 avril à 11h : accueil des nouveaux arrivants et vente de plants du sou des écoles
- ➤ Jeudi 5 mai : don du sang à la salle des fêtes à Treffort
- ➤ Vendredi 6 mai, à 15h : distribution des dictionnaires aux élèves de CM de l'école du Moulin
- ➤ Vendredi 6 mai, à 20h : conférence sur « l'avenir de l'Union Européenne une Europepuissance ? » animée par Richard Stock, Directeur général du centre européen Robert Schuman, à Beaupont. Sachant que Robert Schuman s'est réfugié à Beaupont pendant les années de guerre, avant de devenir un père fondateur de l'Europe.
- ➤ Samedi 7 mai : matinée nettoyage de la nature de 9h à 11h30
- ➤ Dimanche 8 mai : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- ➤ Dimanche 15 mai : trail « sport et nature en Revermont »
- ➤ Dimanche 15 mai : Printemps des arts à Simandre
- >samedi 21 et dimanche 22 mai : défi raid en binôme à la Grange du Pin

Prochain Conseil Municipal: lundi 23 mai à 20h

La séance est levée à 21 h 45